

Évaluation cyclique : Gabarit de rapport normalisé pour les exigences clés

L'objectif de ce formulaire est d'aider votre organisation à rendre compte de certains résultats de votre évaluation cyclique menée en **2026-2027**. Nous vous demandons d'utiliser ce formulaire pour présenter les résultats de votre examen de la conformité aux exigences clés suivantes en matière de processus et de nominations :

- Mérite
- Langues officielles
- Priorités
- L'ordre de préférence
- Identification des préjugés et des obstacles

Le formulaire comprend également une section visant à recueillir des renseignements sur l'échantillon des dossiers de nomination utilisé dans le cadre de votre évaluation cyclique ainsi que sur la question à savoir si une évaluation des risques a été menée pour orienter la portée de votre évaluation.

Dans le cadre de la réalisation de l'évaluation cyclique de votre organisation, veuillez inclure à la fois les exigences clés **ainsi que** toute autre observation et conclusion, et les mesures correctives (prises ou prévues) découlant de l'évaluation. Le rapport final de l'évaluation cyclique, approuvé par l'administrateur général, doit être soumis à la Commission de la fonction publique, conformément à [l'Instrument de délégation et de responsabilisation en matière de nomination](#).

Si vous avez des questions, nous vous encourageons à communiquer avec votre [Conseiller/conseillère au soutien à la dotation](#) de la CFP.

Mérite

Instructions :

Pour chaque dossier de nomination inclus dans votre échantillon, examinez les documents d'évaluation afin de déterminer si la personne nommée satisfait aux **qualifications essentielles**, ainsi qu'à toute qualification **constituant un atout, exigences opérationnelles ou aux besoins organisationnels** ayant été pris en considération dans la décision de sélection.

Les éléments à prendre en considération dans votre évaluation peuvent inclure :

- Résultats valides de l'évaluation de la langue seconde
- Évaluation de la première langue officielle
- CV, candidatures
- Résultats d'évaluation (ex. : rapports de présélection, rapports du comité de sélection, évaluations narratives)
- Formulaire d'autodéclaration au titre de l'équité en matière d'emploi (s'il y a lieu)
- Formulaire d'affirmation de l'identité autochtone (s'il y a lieu)
- Formulation écrite de la décision de sélection

La personne nommée satisfait à toutes les qualifications essentielles requises pour le poste (y compris les compétences linguistiques officielles et la norme de qualification applicable) :

# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels la personne nommée satisfait à toutes les qualifications essentielles prises en considération dans la décision de sélection
# (%)	Nombre de dossiers où la personne nommée ne satisfait pas à toutes les qualifications essentielles prises en considération dans la décision de sélection
# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels l'information requise n'était pas accessible par voie électronique ou par d'autres moyens
# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels cela n'était pas applicable

La personne nommée satisfait aux qualifications constituant des atouts pris en considération dans la décision de sélection :

# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels la personne nommée satisfait aux qualifications constituant des atouts pris en considération dans la décision de sélection
# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels la personne nommée ne satisfait pas aux qualifications constituant des atouts pris en considération dans la décision de sélection
# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels l'information requise n'était pas accessible par voie électronique ou par d'autres moyens
# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels cela ne s'appliquait pas (ex. : les qualifications constituant des atouts n'ont pas été considérées dans la décision de sélection)

La personne nommée satisfait aux exigences opérationnelles prises en considération dans la décision de sélection:

# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels la personne nommée satisfait aux exigences opérationnelles prises en considération dans la décision de sélection
# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels la personne nommée ne satisfait pas aux exigences opérationnelles prise en considération dans la décision de sélection
# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels l'information requise n'était pas accessible par voie électronique ou par d'autres moyens
# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels cela ne s'appliquait pas (ex. : les exigences opérationnelles n'ont pas été prises en considération dans la décision de sélection)

La personne nommée satisfait aux besoins organisationnels pris en considération dans la décision de sélection:

# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels la personne nommée satisfait aux besoins organisationnels pris en considération dans la décision de sélection
# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels la personne nommée ne satisfait pas aux besoins organisationnels pris en considération dans la décision de sélection
# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels l'information requise n'était pas accessible par voie électronique ou par d'autres moyens
# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels cela ne s'appliquait pas (ex. : les besoins organisationnels n'ont pas été pris en considération dans la décision de sélection)

Langues officielles

Instructions :

Pour chaque dossier de nomination inclus dans votre échantillon, examinez les versions française et anglaise de **l'annonce (y compris les critères de mérite)** ainsi que la **demande d'autorisation en matière de priorité**, et identifiez s'il existe des différences susceptibles d'avoir eu une incidence sur les personnes admissibles à présenter leur candidature, ou sur celles ayant un droit prioritaire participant au processus de nomination. Les différences à repérer peuvent inclure des traductions inexactes ou des éléments de texte manquant dans l'une ou l'autre langue.

Les éléments à prendre en considération dans votre examen peuvent inclure :

- Les annonces en français et en anglais dans le Système de ressourcement de la fonction publique (SRFP) ou autres systèmes que le SRFP
- Renseignements relatifs à l'autorisation en matière de priorité dans le Système de gestion de l'information sur les priorités (SGIP)

Des différences ont été relevées entre les versions française et anglaise de l'annonce, y compris les critères de mérite :

# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels des différences de traduction ont été relevées et qui auraient pu avoir une incidence sur les personnes ayant postulé
# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels aucune différence n'a été relevée , ou pour lesquels les différences étaient mineures et n'auraient pas eu une incidence sur les personnes ayant postulé
# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels l'information requise n'était pas accessible par voie électronique ou par d'autres moyens
# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels cela ne s'appliquait pas

Des différences ont été relevées entre les versions française et anglaise de la demande d'autorisation en matière de priorité:

# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels des différences de traduction ont été relevées et qui auraient pu avoir une incidence sur les personnes ayant un droit prioritaire
# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels aucune différence, ou pour lesquels les différences étaient mineures et n'auraient pas eu d'incidence sur les personnes ayant un droit prioritaire

# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels l'information requise n'était pas accessible par voie électronique ou par d'autres moyens
# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels cela ne s'appliquait pas

Considération des priorités

Instructions :

Pour chaque dossier de nomination inclus dans votre échantillon, vérifiez si un **numéro d'autorisation en matière de priorité** a été obtenu, et s'il existe des différences entre les **exigences utilisées dans la demande d'autorisation en matière de priorité** et **celles utilisées pour procéder à la nomination**, lesquelles auraient pu empêcher les personnes ayant un droit prioritaire d'être considérées pour une nomination. Une attention particulière doit être accordée au type de processus de nomination, à la titularisation, au lieu de travail, au groupe et au niveau, aux qualifications essentielles ainsi qu'aux conditions liées à la nomination et à l'emploi.

Les éléments à prendre en considération dans votre examen peuvent inclure :

- Demande d'autorisation de priorité et numéro associé dans le Système de gestion de l'information sur les priorités (SGIP)
- Critères de mérite
- Évaluation narrative
- Matériel d'évaluation
- Justification écrite de la décision de sélection
- Lettre d'offre

Un numéro d'autorisation en matière de priorité a été obtenu pour la nomination:

#	(%)	Nombre de dossiers pour lesquels un numéro d'autorisation en matière de priorité a été obtenu pour la nomination
#	(%)	Nombre de dossiers pour lesquels un numéro d'autorisation en matière de priorité n'a pas été obtenu pour la nomination
#	(%)	Nombre de dossiers pour lesquels l'information requise n'était pas accessible par voie électronique ou par d'autres moyens
#	(%)	Nombre de dossiers pour lesquels cela ne s'appliquait pas (ex. : l'article 43 de la LEFP a été invoqué)

Des différences ont été relevées entre les exigences utilisées dans la demande d'autorisation en matière de priorité et celles utilisées pour procéder à la nomination:

#	(%)	Nombre de dossiers pour lesquels des différences ont été relevées entre les qualifications essentielles, le type d'emploi, le lieu de travail, le groupe et le niveau, ou les conditions d'emploi dans la demande d'autorisation en matière de priorité et celles utilisées dans la décision de sélection
#	(%)	Nombre de dossiers pour lesquels aucune différence n'a été relevée pour l'ensemble de ces éléments, ou pour lesquels les différences étaient mineures et n'auraient pas eu d'incidence sur les personnes ayant un droit en matière de priorité
#	(%)	Nombre de dossiers pour lesquels l'information n'était pas accessible par voie électronique ou par d'autres moyens
#	(%)	Nombre de dossiers pour lesquels cela ne s'appliquait pas (ex. : l'article 43 de la LEFP a été invoqué)

L'ordre de préférence

Instructions :

Pour chaque nomination issue d'un **processus externe annoncé** inclus dans votre échantillon, examinez toute demande, information de présélection ou d'évaluation consignée au dossier afin de déterminer si l'**ordre de préférence** a été respecté.

Les éléments à prendre en considération dans votre examen peuvent inclure :

- Annonces
- Liste des candidats
- Résultats de la présélection
- Numéros de service
- Dates de début de l'admissibilité des préférences
- Preuve de citoyenneté canadienne ou de statut de résident permanent

Pour les processus de nomination externes annoncés seulement : l'ordre de préférence a-t-il été respecté?

# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels l'ordre de préférence a été appliqué
# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels l'ordre de préférence n'a pas été respecté
# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels l'information requise n'était pas accessible par voie électronique ou par d'autres moyens
# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels cela ne s'appliquait pas (ex. : une personne ayant un droit de priorité a été nommée)

Préjugés et obstacles

Instructions :

Pour chaque dossier de nomination inclus dans votre échantillon, vérifiez si une évaluation a été menée visant à :

- Déterminer si la méthode d'évaluation et la façon dont elle a été appliquée, comportaient ou créaient des préjugés ou des obstacles susceptibles de désavantager les personnes appartenant à un groupe en quête d'équité et,
- Si des efforts raisonnables ont été déployés pour les éliminer ou pour atténuer leurs effets sur ces personnes.

Les éléments à prendre en considération dans l'évaluation pourraient inclure :

- Preuves ou documentation démontrant qu'une évaluation des méthodes d'évaluation a été réalisée, y compris la date à laquelle elle a été effectuée
- Information relative à l'évaluation (y compris la date à laquelle elle a été réalisée)
- Documentation indiquant les mesures prises pour éliminer ou atténuer l'incidence des préjugés ou obstacles (le cas échéant)

Déterminer si la méthode d'évaluation et la façon dont elle a été appliquée ont été évaluées afin de vérifier si elles comportaient ou créaient des préjugés ou des obstacles susceptibles de désavantager les personnes appartenant à un groupe en quête d'équité :

# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels la méthode d'évaluation et la manière dont elle a été appliquée ont été évaluées
# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels la méthode d'évaluation et la manière dont elle a été appliquée n'ont pas été évaluées
# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels l'information requise n'était pas accessible par voie électronique ou par d'autres moyens
# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels cela ne s'appliquait pas (ex. : le processus a été lancé avant le 1er juillet 2023)

Si des préjugés ou des obstacles ont été identifiés, des efforts raisonnables ont été déployés pour les éliminer ou pour atténuer les effets sur les personnes appartenant à un groupe en quête d'équité

# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels des efforts raisonnables ont été déployés afin d'éliminer ou d'atténuer les effets des préjugés ou des obstacles sur les personnes appartenant à un groupe en quête d'équité
# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels des efforts raisonnables n'ont pas été déployés afin d'éliminer ou d'atténuer les effets des préjugés ou des obstacles sur les personnes appartenant à un groupe en quête d'équité
# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels l'information requise n'était pas accessible par voie électronique ou par d'autres moyens
# (%)	Nombre de dossiers pour lesquels cela ne s' appliquait pas (ex. : aucun préjugé ou obstacle n'ont été identifiés; le processus a été lancé avant le 1er juillet 2023)

Renseignements sur l'échantillon de dossiers de nomination

L'évaluation devrait porter sur un échantillon de dossiers de nomination afin d'en vérifier la conformité. La portée de l'évaluation doit comprendre un échantillon adéquat permettant de comprendre la santé du système de dotation du point de vue de la conformité.

Nombre total de dossiers de nominations inclus dans l'échantillon (nominations à durée indéterminée et à durée déterminée de plus de 6 mois) :

#

Répartition de l'échantillon :

#	Nominations externes annoncées
#	Nominations internes annoncées
#	Nominations externes non annoncées
#	Nominations internes non annoncées

Quel est le pourcentage des activités totales de dotation menées par votre organisation en 2026-2027 est représenté dans l'échantillon :

%

Répartition des activités de dotation de l'organisation réalisées au cours de l'exercice financier 2026-2027 (nominations à durée indéterminées et nomination pour une durée déterminée de plus de 6 mois):

Année	Nominations internes annoncées	Nominations externes annoncées	Nominations internes non annoncées	Nominations externes non annoncées	Total
2026-2027	#	#	#	#	#

Renseignements sur l'évaluation des risques effectuée

Une évaluation des risques devrait être réalisée afin de déterminer les domaines et exigences sur lesquels l'évaluation cyclique en dotation devrait porter.

Une évaluation des risques a-t-elle été réalisée pour cerner les domaines et les exigences sur lesquels l'évaluation cyclique a porté (veuillez cocher la réponse applicable)?

☐ **Oui**, une évaluation des risques a été réalisée spécifiquement dans le cadre de l'évaluation cyclique afin de cerner les domaines d'intérêt

☐ **Non**, une évaluation des risques n'a pas été réalisée pour cerner les domaines d'intérêt de l'évaluation cyclique (c'est-à-dire que toutes les exigences ont été examinées; les résultats des activités de surveillance continue de l'organisation, fondées sur les risques, ont été utilisés)

Si oui, veuillez identifier les sources d'information qui ont été consultées (cochez toutes les réponses applicables):

☐ des résultats de la surveillance continue antérieure

☐ des plaintes en matière de dotation

☐ des griefs ou demandes d'enquête

☐ des discussions avec les spécialistes des ressources humaines et les agents de négociation

☐ des conclusions de la CFP sur les activités de surveillance à l'échelle du système

☐ des résultats du sondage sur la dotation et l'impartialité politique

☐ toute autre information pertinente

Champ ouvert : / 500 caractères